

Demandes aux partis politiques

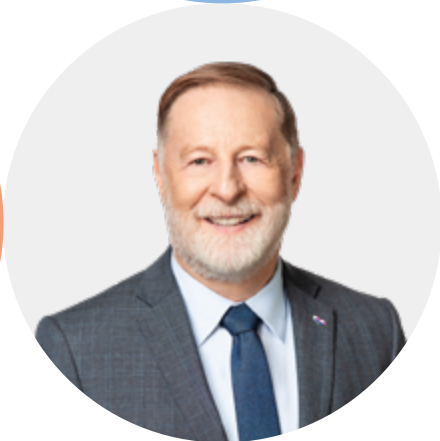
Élections fédérales 2021



Table des matières

Élections fédérales 2021

Demandes aux partis politiques	4
Infrastructures	6
Protection des milieux naturels	8
Adaptation aux changements climatiques	10
Mobilité durable	12
Logement social	14
Sécurité publique	16
<hr/>	
Laval en bref	18
Données économiques	20
Profil sociodémographique	21
Situation géographique stratégique	22



Marc Demers
Maire de Laval

Mot du maire

De grands changements continuent de se déployer à Laval, qui est toujours inspirée par sa vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature*, créée pour et avec sa population. Les actions qui en découlent concernent différentes facettes de la réalité lavalloise, soit l'équilibre entre l'urbanité et la nature, mais aussi des valeurs fortes comme la diversité et l'inclusion. L'approche de Laval est résolument tournée vers l'avenir : elle est basée sur un développement durable qui est global, soit environnemental, humain et économique.

L'année 2020, avec la pandémie et tous les bouleversements qu'elle a causés, a été un défi en soi. Toutefois, dès mars, Laval a réagi et a mis en place de nombreuses initiatives de soutien, que ce soit dans le milieu communautaire, dans la vie citoyenne ou dans le monde des affaires. Ainsi, dès juin, le plan de relance économique de la Ville a été dévoilé, et plus de 12 000 entreprises lavalloises ont été invitées à transformer cette crise en occasion, celle d'accélérer leur évolution vers l'économie de demain. À la suite de tous ces efforts, le bilan de la dernière année s'est avéré positif, Laval ayant accusé un taux de chômage inférieur à l'ensemble du Québec et la plus faible diminution du PIB de toutes les régions entourant Montréal.

Dans la poursuite de cet élan, nous continuons d'améliorer nos infrastructures et nous prenons des engagements clairs en matière d'environnement. La protection des milieux naturels et l'adaptation aux changements climatiques font donc partie de nos priorités, et par le fait même le développement de la mobilité durable. De plus, le bien-être de tous étant partie intégrante de notre vision, les dossiers du logement social et de la sécurité publique sont parmi nos grandes orientations.

À la lecture de ce document, vous constaterez à quel point ces projets sont importants pour nous. Nous espérons qu'ils trouveront écho auprès de votre équipe. Les Lavalloises et les Lavallois sont en droit de requérir une saine collaboration entre les différents paliers gouvernementaux, afin que leurs attentes en matière de qualité de vie soient comblées.



Demandes aux partis politiques

L'amélioration de nos infrastructures demeure dans nos priorités pour Laval, afin de poursuivre sa transformation tout en conservant ses précieux acquis. L'environnement fait aussi partie de nos grandes orientations, par exemple en ce qui a trait à l'acquisition de milieux naturels, à l'adaptation aux changements climatiques et à la mobilité durable. De plus, le bien-être et la qualité de vie des Lavalloises et des Lavallois guident nos actions, notamment en matière de logement et de sécurité individuelle et collective.



1

**Vieux Pénitencier de
Saint-Vincent-de-Paul**



4

**Financement du réseau
de transport**



2

**Parc nature sur la rivière
des Mille Îles**



5

**Stratégie nationale
du logement**



3

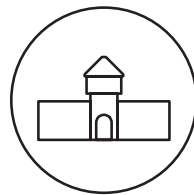
**Fonds d'atténuation
et d'adaptation en matière
de catastrophe**



6

**Lutte contre la violence
liée aux armes à feu**

Infrastructures



1

Vieux Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

Le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a été ouvert en 1873 avec une fonction de maison de correction. En 1990, il a été désigné comme un lieu historique en raison de son rôle important dans l'histoire sociale du Québec, après avoir été fermé en 1989.

Dans le cadre de la fermeture du pénitencier, le Service correctionnel du Canada (SCC) a offert le site aux ministères fédéraux, aux autorités provinciale et municipale puis au public, mais aucune offre acceptable n'a été soumise. L'appel de propositions a été relancé en 2004, mais sans résultat.

En mars 2016, des représentants du SCC ont visité les lieux accompagnés de la Ville de Laval et de la Société immobilière du Canada (SIC). La Ville de Laval ne peut s'engager seule dans la revitalisation du site, mais est prête à apporter toute sa collaboration au gouvernement fédéral pour faire avancer le projet.

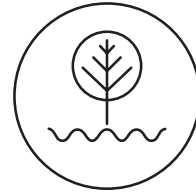




Demande

La Ville demande qu'un partenariat soit engagé entre elle, la Société immobilière du Canada et le Service correctionnel du Canada pour définir l'avenir du site du Vieux Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Ce site pourrait accueillir une mixité de fonctions comme c'est le cas dans plusieurs projets exemplaires du même type. De plus, la Ville demande aux partis politiques de s'engager à participer financièrement à la réalisation de ce projet et d'inscrire une partie du site dans le cadre de l'Initiative des terrains fédéraux excédentaires de la SCHL en vertu de la Stratégie nationale sur le logement.

Protection des milieux naturels



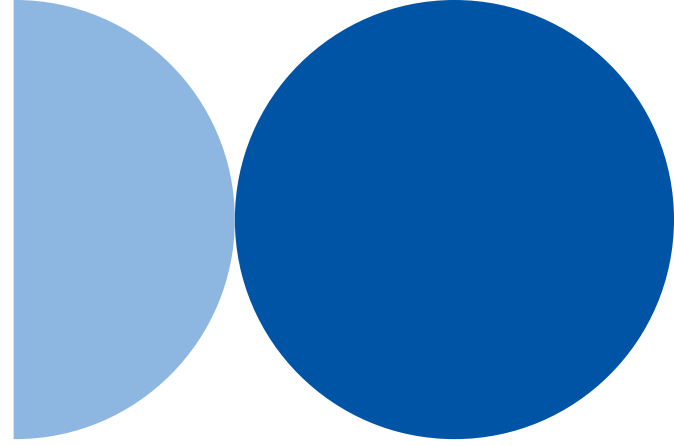
2

Parc nature sur la rivière des Mille Îles

En 2020, dans le but de poursuivre la saine planification de son territoire, de favoriser la résilience des milieux naturels face aux changements climatiques, de protéger la biodiversité et de privilégier la qualité de vie de sa population, la Ville a adopté trois plans directeurs. Ceux-ci concernent la foresterie urbaine, les parcs et les espaces publics ainsi que la conservation et la mise en valeur des milieux naturels. Entre autres, ces plans guident la mise en œuvre de la Trame verte et bleue de Laval.

L'une des trois grandes orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est la protection de 17% du territoire naturel du Grand Montréal d'ici 2031. Le déploiement de la Trame verte et bleue est considéré comme un élément majeur pour atteindre cet objectif. Du point de vue régional, le PMAD représente un outil fédérateur, afin que les partenaires se mobilisent et travaillent ensemble sur une vision commune de la protection et de la mise en valeur du territoire, ce qui inclut de créer des corridors écologiques et actifs. Le parc de la Rivière-des-Mille-Îles, qui reçoit à l'heure actuelle près de 155 000 visiteurs par année, fait partie des quatre grands projets structurants. Il est considéré comme un grand parc régional de conservation potentiel; le PMAD le définit comme un ensemble patrimonial d'intérêt métropolitain. Par son caractère naturel et en raison des points de vue qu'il offre sur la rivière, les îles et les berges, il présente un intérêt patrimonial et écologique.





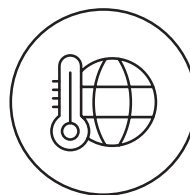
La valeur exceptionnelle de la rivière des Mille Îles, tant pour sa faune que pour sa flore, a été reconnue officiellement par le gouvernement du Québec, en 1998, par la création du refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles (en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune). Il s'agit du premier refuge faunique réglementé sur des terres privées au Québec. Il est constitué de 10 îles réparties sur 26,2 hectares appartenant aux villes de Laval et de Rosemère et à l'organisme Éco-Nature. Ce dernier assume la gestion de ce site et travaille actuellement, avec la Ville de Laval et les villes de la couronne Nord, à son agrandissement (plus de 500 hectares).

Demande

La Ville demande un soutien afin d'acquérir et de protéger des milieux naturels en vue de développer la Trame verte et bleue sur son territoire et de créer un parc nature de grande envergure sur la rivière des Mille Îles. Dans cette optique, la Ville demande que l'accès au Fonds pour l'infrastructure naturelle soit facilité.



Adaptation aux changements climatiques



3

Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophe

En matière d'aménagement de son territoire, Laval est en pleine effervescence. Bien qu'il soit le reflet du dynamisme, de la croissance et de la vitalité économique de la région, ce développement doit se poursuivre dans le respect de l'environnement et en adéquation avec la réalité des changements climatiques. Laval subit les effets de ces changements, par exemple lors des inondations de 2017 et de 2019.

En 2018, pour démontrer l'importance qu'elle accorde à cet enjeu, la Ville s'est jointe à la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie. De plus, elle s'est dotée d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, lequel devra être soutenu par d'importants investissements de la Ville, mais aussi des partenaires des différents paliers de gouvernement. Une étude financée par l'UMQ a, en effet, conclu que la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques sur le territoire lavallois nécessitera des investissements de 113 à 225 M\$ en 5 ans.



Demande

La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à accorder une importante bonification aux programmes fédéraux en matière d'adaptation aux changements climatiques, dont le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophe (FAAC), et de faciliter l'accès à ces programmes. Elle demande que le FAAC soit ajusté afin de refléter les coûts réels des infrastructures de protection, qui augmentent la résilience du territoire face aux inondations.

Mobilité durable



4

Financement du réseau de transport

La croissance de la population dans les régions de Laval et des Basses-Laurentides est élevée depuis plusieurs années. Les investissements favorisant la mobilité et le transport collectif ne correspondent toutefois pas aux besoins grandissants, et cela se traduit par une hausse importante de la congestion sur les différents axes routiers. Cette situation a un impact sur la qualité de vie et la santé des citoyens, ainsi que l'environnement et l'économie de la région.

En avril 2018, les maires et les mairesses du Regroupement des 19 villes ont déposé leur vision du développement d'un réseau de transport intégré à l'occasion du Forum sur la mobilité et le transport collectif. Cette vision, qui couvre les prochaines années, est le fruit d'un consensus. Les priorités qui en découlent doivent être soutenues par des sommes d'argent de la part des gouvernements.





Demande

La Ville de Laval demande qu'un financement stable et récurrent du réseau de transport en commun soit accordé, et ce pour son exploitation, son maintien et son développement. Elle demande également que les partis s'engagent à financer, en collaboration avec le gouvernement du Québec, les projets qui suivent, lesquels ont obtenu le consensus des 19 maires et mairesses du Regroupement, qui représente plus d'un million de citoyens.

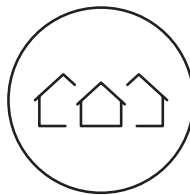
1 Ajout d'un mode de transport lourd dans le secteur densément peuplé de Chomedey, à Laval, que ce soit par la création de nouvelles stations de métro ou par le prolongement du REM.

2 Mise en place de voies réservées à Laval sur l'axe des Laurentides et de la Concorde /Notre-Dame.

3 Mise en place d'un réseau de voies réservées en site propre sur les autoroutes 13, 15, 19 et 25, et sur certains tronçons des autoroutes 440 et 640.

4 Achèvement de l'autoroute 13 jusqu'à l'autoroute 50, avec des aménagements pour le transport collectif.

Logement social



5

Stratégie nationale du logement

Le gouvernement du Canada a cessé d'accorder des subventions à long terme pour de nouveaux logements sociaux en 1994, mais il a continué de financer ceux qui avaient été construits avant cette date. Toutefois, les sommes allouées ont diminué progressivement, après la fin des ententes avec les provinces, les coopératives et les organismes à but non lucratif en habitation.

Les budgets d'entretien et de rénovation de ces bâtiments ont donc diminué. D'ici 2023, à Laval, 65% du parc immobilier global ne sera plus sous convention avec le gouvernement fédéral. Pourtant, ce sont souvent ces bâtiments qui nécessitent le plus de travaux au regard de l'utilisation qui en est faite.





Demande

La Ville demande que la Stratégie nationale du logement soit poursuivie avec l'engagement de maintenir des niveaux de financement permettant de répondre aux besoins croissants en nouveaux logements sociaux et abordables.

Elle demande également que l'arrimage et la complémentarité des initiatives fédérales avec les autres programmes de financement du logement soient améliorés, afin de réduire les contraintes de réalisation des projets, et que les particularités québécoises soient mieux prises en compte.

La Ville demande aussi que soient financées les initiatives des municipalités souhaitant mettre en réserve des terrains pour fins de logement social et abordable, afin de contrer la spéculation foncière, de minimiser les coûts de réalisation des projets et d'accélérer leur mise en œuvre.

Finalement, la Ville demande que le financement des logements sociaux et abordables existants soit poursuivi, à long terme, et accéléré, afin d'assurer leur pérennité et de garantir leur accessibilité aux ménages à faible revenu.

Sécurité publique



6

Lutte contre la violence liée aux armes à feu

Tous les citoyens ont le droit de se sentir en sécurité. Le projet de loi C-21, qui vise à restreindre l'usage des armes à feu au Canada, implique le transfert de la responsabilité du contrôle de l'entreposage et de la circulation des armes légales aux municipalités. Bien que le projet s'accompagne d'un fonds de 250 M \$ destiné aux initiatives communautaires, il pourrait se traduire par d'importantes disparités d'application dans les municipalités. Le contrôle des armes à feu doit être uniforme pour que son impact soit substantiel et durable (disponibilité et accessibilité des armes).

Le gouvernement du Canada investit dans des mesures contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs. En 2019, un financement de 54 millions de dollars, sur 3 ans, a été octroyé à la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu de l'Ontario (SBCA). Ce financement, effectif à partir de 2020, s'est ajouté aux 11 millions de dollars, sur 2 ans, annoncés en mars de la même année, pour un investissement total de 65 millions de dollars sur 5 ans. L'objectif est, d'une part, de poursuivre les travaux de la SBCA, et, d'autre part, de mettre en œuvre d'autres initiatives provinciales. Ces dernières concernent la prévention, l'intervention, l'application de la loi et la poursuite judiciaire (en cas de violence liée aux armes à feu et aux gangs).





Demande

La Ville demande que le contrôle de l'entreposage et de la circulation des armes légales ne soit pas délégué aux municipalités.

Elle demande aussi que le financement des initiatives communautaires dans les villes en matière de prévention quant aux gangs, aux armes à feu et aux gestes violents soit augmenté.

Un montant approximatif de 2 M\$ est donc demandé, afin de soutenir le Service de police de Laval dans ses interventions.

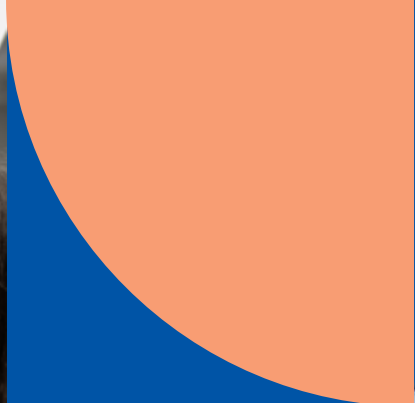
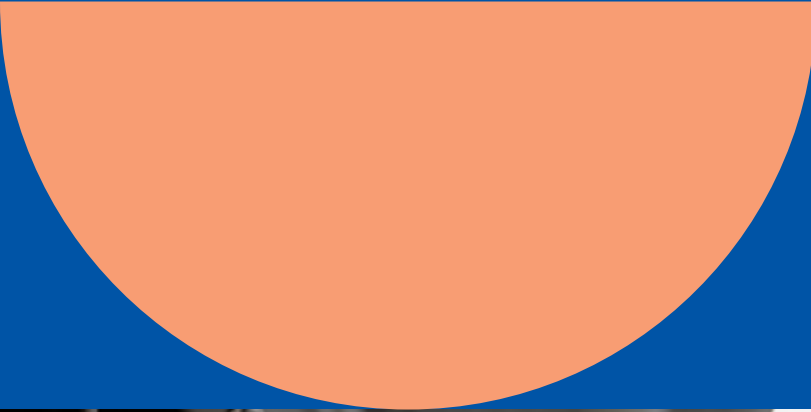


Laval en bref

Avec une population de 442 648 personnes en 2020 et une projection de 520 591 personnes pour 2041, Laval se reconnaît par sa forte croissance démographique. La troisième ville la plus peuplée du Québec a aussi connu un important essor économique dans les dernières années, s'étant d'ailleurs démarquée par sa relance des plus dynamiques à la suite d'une période pandémique.

Laval est aussi reconnue pour ses sites naturels exceptionnels qui contribuent à la qualité de vie de sa population. L'expérience des Lavallois comme des touristes est aussi favorisée par des quartiers à échelle humaine, un centre-ville en pleine transformation et des places publiques animées.

Plus que jamais, Laval constitue un territoire de choix, et elle est déterminée à prendre sa place à titre de grande ville du XXI^e siècle.



Donées économiques

S&P Global
Cote de crédit

AA
Stable

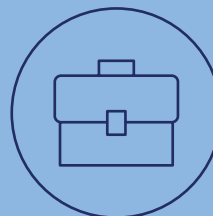


442 648
habitants



Variation
de la population
2016 / 2020

4%



157 500
emplois
sur le territoire lavallois

Lavallois
en emploi
211 300

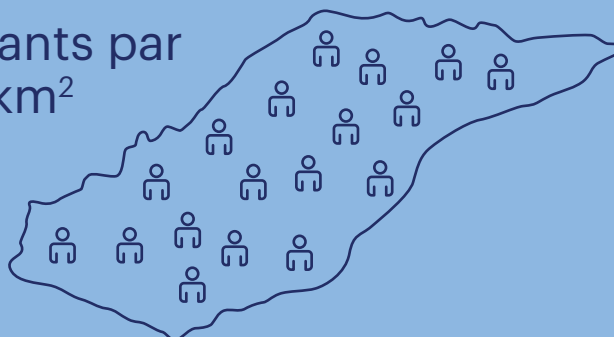
Taux
d'emploi

58,1%*

Taux
de chômage

8,2%*

1 798,4
habitants par
km²



*À noter que la pandémie a eu un impact sur les données de 2020

Profil sociodémographique

77 760\$
Revenu médian par ménage

Supérieur à l'ensemble
du Québec (75 210\$)



28,5%
Population immigrante



Ménages

26,1%

31,4%

16,2%

17%

9,3%



Population



15 914	75 ans et +	21 918
19 791	65 à 74 ans	21 773
31 622	55 à 64 ans	31 262
31 947	45 à 54 ans	31 991
28 439	35 à 44 ans	30 224
26 265	25 à 34 ans	25 726
26 930	15 à 24 ans	25 284
37 519	0 à 14 ans	36 043



33,6%
Études secondaires

23,3%
Études collégiales

31,4%
Études universitaires

11,7%
Sans diplôme

Logements



46,9%



12,4%



37,5%



Langues

34,6% Français

5,1% Anglais

58,3% Français et anglais

2% Autres

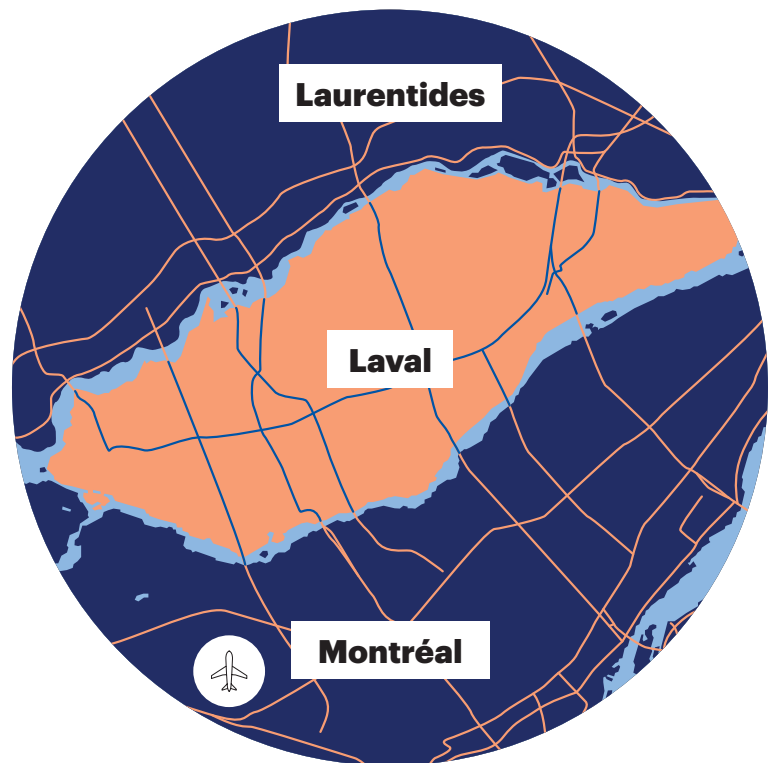
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale. Adaptée par l'Institut de la statistique du Québec.

Situation géographique stratégique

Véritable plaque tournante, Laval, située à la convergence des grands axes routiers de la région métropolitaine, jouit d'une situation géographique stratégique qui lui confère une visibilité et une accessibilité exceptionnelles.

En plus de son réseau routier de premier plan, son système de transport en commun comprend, entre autres, trois stations de métro et deux lignes de train de banlieue ou de transport ferroviaire permettant un accès rapide depuis tous les pôles économiques du Montréal métropolitain. Une navette parcourt aussi le centre-ville, facilitant ainsi les déplacements entre les différents attraits et établissements hôteliers.

L'aéroport international Montréal-Trudeau et le port de Montréal, situés à une vingtaine de minutes de Laval, facilitent pour leur part des échanges importants avec des grandes villes canadiennes et étrangères.



**3 stations de métro,
2 lignes de train de banlieue
et 46 lignes d'autobus**



**Jusqu'à 150 000 véhicules
traversent Laval via l'autoroute
15 chaque jour**



**Situation géographique
stratégique: épicerie entre
Montréal et les Laurentides**



**YUL: 14 millions de
passagers par année via
32 liaisons directes**



40
minutes de vol de
New York et Boston

20
minutes de l'aéroport
international
Montréal-Trudeau



100
km de la frontière
des États-Unis

